

**PROCES - VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES "ESSOR DU RHIN"
A FESSENHEIM
SEANCE DU 23 février 2009**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 23 février 2009 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour le déroulement de la réunion comme suit :

Ordre du jour

Installation de M. Christophe BITARD nouveau délégué de la Commune de Hirtzfelden

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 26 janvier 2009
2. Communications – informations :
 - 2.1. Zone industrielle Koechlin :
 - 2.1.1. Archéologie préventive
 - 2.1.2. Actes spéciaux de sous-traitance EUROVIA et HUBER et Cie Electricité
 - 2.2. Réunions d'information pour les conseillers municipaux : compte rendu
 - 2.3. Mutualisation des moyens : balayage et purge des siphons des rues – résultats
3. Comptes administratif et de gestion 2008
4. Affectation du résultat 2008
5. Budget primitif 2009
6. Pépinière d'entreprises : attribution définitive des marchés – demandes de subvention
7. Zone industrielle Koechlin :
 - 7.1. Archéologie préventive
 - 7.2. Actes spéciaux de sous-traitance EUROVIA & HUBER et Cie Electricité
 - 7.3. Ligne de trésorerie
8. Conseil de développement – désignation des membres pour la période 2009-2012
9. Travaux communaux :
 - 9.1. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif : Avenant KNOBEL
 - 9.2. MUNCHHOUSE :
 - a) Aménagement du carrefour du stade – Avenant COLAS Est
 - b) Aménagement du lotissement « KRAULEANDER » - Avenant COLAS Est
 - 9.3. ROGGENHOUSE : Rue des dahlias – convention France Télécom
10. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire
11. Divers.

Membres présents : MM. Etienne SIGRIST – Patrice WALTISPERGER – Pierre ENGASSER – Henri MASSON – Mme Agnès KIEFFER et M. Frédéric GOETZ Vice Présidents – MM. Jean-Marc LOEWERT - François BERINGER – Bernard BRUN – MM. François WASSMER – Pierre RENTZ – Mme Agnès MATTER-BALP - MM. Christophe BITARD - Philippe HEID – Cyrille LHUILLIER – Cédric LEPAUL – Eric MICHELAT – Florent OTT et Jean GOETZ .

Absents excusés : Mme Fabienne STICH & M. Mario HEGY

Présent par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Etait invité par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim excusé.

M. le Président déclare la séance ouverte en adressant ses salutations à l'assemblée et plus particulièrement à M. Margraff Trésorier et à la presse. Il fait part des délégués excusés et de la procuration donnée par Mme Fabienne Stich à M. François Wassmer.

Sans plus attendre, il déclare installé M. Christophe BITARD, nouveau délégué de la Commune de Hirtzfelden désigné par le Conseil municipal de cette commune le 3 février dernier. Il lui souhaite la bienvenue.

Il enchaîne en parlant de la visite à l'Essor du Rhin de M. Xavier BERTRAND Secrétaire général de l'UMP. Thème de la rencontre « les artisans face à la crise » s'est très bien passée. Un dialogue franc et constructif a eu lieu entre l'ancien Ministre et les artisans présents. M Michel SORDI Député à l'initiative de cette rencontre, nous adresse ses sincères remerciements.

Puis il donne lecture de l'ordre du jour. Sans transition, il passe alors au point un de la séance.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 26 janvier 2009 :

M. le Président invite le Conseil communautaire à approuver le procès-verbal de sa dernière réunion qui comprenait dix points dont un divers.

Après en avoir délibéré et demandé la rectification de certaines erreurs (inversion de prénoms, date du théâtre du 1^{er} mars 2009 et lors du tour de table avec l'intervention de M. François Wassmer page 8 où il fallait lire des travaux d'aménagement), le compte rendu est approuvé et signé sur le champ à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Communications – informations :

2.1. Réunions d'information pour les conseillers municipaux : compte rendu

M. le Président informe le Conseil que les conseillers municipaux des huit communes ont été reçus à la Communauté de communes « Essor du Rhin ». 80 élus y ont participé.

Ces réunions d'information ont en même temps été formatives tant pour les nouveaux que pour les anciens conseillers municipaux en place.





Le Conseil en prend acte.

2.2. Mutualisation des moyens : balayage et purge des siphons des rues – résultats :

M. Henri MASSON, Vice Président présente ce dossier. Neuf entreprises avaient sollicité le dossier. Six ont répondu. Le dernier délai de remise des offres était fixé au 16.2.2009.

Résultats de l'ouverture des plis : est en cours d'analyse par la commission.

La base quantitative du Cahier des charges était la suivante :

-  Balayage des rues : 130 kms
-  Siphons : 1800
-  Décanteurs : 247
-  Puits perdus : 254

Le traitement des résidus est également prévu et chiffré.

Une réunion de la Commission « Mutualisation des moyens » est prévue le 3 mars prochain à 17 heures.

3. Comptes administratif et de gestion 2008 :

M. Etienne SIGRIST Vice président présente et commente ce point de l'ordre du jour.

3.1. Compte administratif 2008 :

Le compte administratif, dont les écritures sont identiques à celles du compte de gestion établi par le trésorier de Blodelsheim, se présentent comme suit :

Recettes de fonctionnement : 4 057 018,07 €

Dépenses de fonctionnement : 2 393 761,50 €

Excédent de fonctionnement : 1 663 256,57 €

Recettes d'investissement : 2 226 364,25 €

Dépenses d'investissement : 2 547 650,76 €

Déficit d'investissement : 321 286,51 €

Excédent global : 1 341 970,06 €

Restes à réaliser recettes : 4 581 180,38 €

Restes à réaliser dépenses : 5 980 091,12 €

Déficit restes à réaliser : 1 398 910,74 €

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le compte administratif ainsi présenté.

3.2. Compte de gestion 2008:

M. le Président soumet le compte de gestion 2008 dressé par M. le Trésorier de Blodelsheim au vote de l'assemblée. Les chiffres du document établi sont identiques aux montants inscrits et approuvés au compte administratif dressé par l'ordonnateur. Il reprend toutes les écritures tant en recettes qu'en dépenses ainsi que les résultats à la clôture de l'exercice 2007.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2008 dressé par M. le Trésorier de Blodelsheim.

4. Affectation du résultat 2008 :

M. le Président propose la couverture du déficit d'investissement de 321 286,51 € constaté au 31.12.2008 à l'article 001 par une affectation de même montant d'une partie du résultat excédentaire de fonctionnement de l'article 002 (1 663 256,57 €) à l'article 1068 (recettes d'investissement) « excédents de fonctionnement capitalisés ».

Le solde de l'excédent de fonctionnement à comptabiliser à l'article 002 au budget primitif 2009 s'élève ainsi à 1 341 970,06 €.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise cette affectation.

5. Budget primitif 2009 :

M. Etienne SIGRIST Vice Président présente ce dossier. Il rappelle que le projet de budget et de vote des taux a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des Finances qui s'est réunie le 16 février dernier.

5.1. Vote des taux des impôts directs:

Compte tenu des augmentations des bases par la loi de finances pour 2009 (3%) et physiques (évolution des biens sur une année), sur proposition de la Commission des Finances réunie le 16 février dernier, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, maintient les taux 2008 en 2009, à savoir :

T.H. 1,17%

T.F.B. 1,03%

TFNB 8,80%

TP 2,11% (taux de référence pour notre groupement en matière de plafonnement pour la valeur ajoutée)

TPZ 10,49%

En appliquant aux bases imposables 2009 notifiées ces taux, l'augmentation du produit des impôts en 2009 par rapport à 2008 s'élève à 132 446 €.

5.2. Budget primitif général :

Sur proposition de la Commission des finances du 16 février 2009, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote les crédits du budget primitif 2009 comme suit :

Recettes de fonctionnement : **3 846 694,06 €**

Dépenses de fonctionnement : **3 846 694,06 €**

Recettes d'investissement : **7 333 785,02 €**

Dépenses d'investissement : **7 333 785,02 €**

Budget total équilibré au montant de **11 180 479,08 €**.

Il est proposé par ailleurs que lorsque le plan de financement dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage déléguée prévoit un prêt, ce dernier sera automatiquement contractualisé par la Communauté de communes « Essor du Rhin » mandataire. Cette proposition fera l'objet d'une délibération du Conseil dans sa prochaine séance du 30 mars 2009.

D'autre part, sur proposition du Comité consultatif pour l'environnement, le Conseil communautaire décide l'acquisition de quinze conteneurs pour les plastiques – papiers/cartons destinés aux points d'apport volontaire (PAV) pour un coût de 15 808,42 € TTC. Les crédits sont dans l'immédiat inclus à l'article 2188 de ce budget principal. Ils feront cependant l'objet d'une décision modificative lors du vote du budget annexe pour les ordures ménagères le 30 mars prochain.

5.3. Budget primitif annexe pour les ordures ménagères :

Le projet de budget annexe n'est pas encore au point. En collaboration avec le Trésor Public, le rajout de diverses données est en cours. Dans l'immédiat, les crédits du budget primitif annexe pour les ordures ménagères 2009 s'élèvent à :

Recettes de fonctionnement : **701 000 €**

Dépenses de fonctionnement : **701 000 €**

Les dotations d'amortissement, les dépenses d'investissement (achat de conteneurs, aménagement des déchetteries) ne sont pas encore inscrites au budget. S'agissant du 1^{er} budget pour cette spécialité et afin que l'augmentation de la redevance soit supportable, il a

été voté une subvention exceptionnelle au budget principal de 40 000 € surtout que les aides et subventions des éco-organismes baisseront très conséquemment en 2009.

M. le Président rajoute alors qu'il serait injuste de faire supporter par la redevance les conséquences dues à l'établissement d'un budget annexe. Les habitants ont été invités à faire un effort supplémentaire de tri des déchets (nous ne sommes plus qu'à 205 kgs/hbt/an pour les déchets résiduels au porte à porte, il serait donc difficile de leur expliquer que parce qu'ils trient bien, ils doivent payer plus).

Le vote de ce budget annexe est de ce fait reporté à la prochaine séance du Conseil du 30 mars 2009.

6. Pépinière d'entreprises : attribution définitive des marchés – demandes de subvention :

M. le Président présente ce point de l'ordre du jour.

Une rencontre de coordination a eu lieu le 11 février 2009 avec les entreprises retenues pour la réalisation des travaux avec en même temps la signature des marchés des 21 lots.

A ce stade de l'avancée des démarches, il s'agit maintenant de formaliser les demandes de subventions auprès des partenaires financiers sur la base du plan de financement ci-après :

Europe (FEDER) :	90 252,67 €
Etat FNADT :	350 000 €
Etat DDR :	150 000 €
Région :	1 068 750 € + 107 880 €(non encore confirmés)
Pays RVGB :	50 000 €
Département :	767 616,41 €
FNCTVA :	689 806,90 €
Essor du Rhin :	934 923,86 €

Total : 4 209 229,84 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à solliciter les subventions arrêtées aux montants sus indiqués auprès des institutions et organismes concernés. A noter que l'aide régionale est en cours de notification. La Commission permanente du Conseil régional d'Alsace a validé l'aide régionale à 1 118 750 € le 13 février dernier.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence du 24 septembre 2008 pour les travaux de construction de la pépinière d'entreprises (marchés négociés de travaux), la commission d'ouverture des plis compétente s'est réunie à cinq reprises afin de sélectionner les candidats admis à négocier et de vérifier leurs offres.

Les offres de prix pour les travaux (cent trente sept offres déposées pour les 21 lots) ont donné le résultat suivant (classés premiers) :

- Lot 1 (Echafaudage) : Entreprise KAPP ECHAFAUDAGE : 14 000,00 € HT, soit 16 744,00 € TTC.
- Lot 2 (Terrassement – VRD) : Entreprise LINGENHELD : 182 000,00 € HT, soit 217 672,00 € TTC
- Lot 3 (Gros œuvre) : Entreprises OLRV ARKEDIA : 520 000,00 € HT, soit 621 920,00 € TTC
- Lot 4 (Charpente bois) : Entreprise GROSS : 65 000,00 € HT, soit 77 740,00 € TTC.

- Lot 5 (Charpente métallique) : Entreprise MULLER ROST : 117 000,00 € HT, soit 139 932 € TTC.
- Lot 6 (Couverture – Zinguerie – Etanchéité) : Entreprise SCHOENENBERGER : 308 880,00 € HT, soit 369 420,48 € TTC.
- Lot 7 (Fermeture et serrurerie) : Entreprise KLEINHENNY RAYMOND : 170 000,00 € HT, soit 203 320,00 € TTC.
- Lot 8 (Plâtrerie – Isolation – Faux plafond) : Entreprise SALTZMANN : 70 000,00 € HT, soit 83 720,00 € TTC.
- Lot 9 (Carrelage – Faïence) : Entreprise BITZBERGER : 47 000,00 € HT, soit 56 212,00 € TTC.
- Lot 10 (Menuiserie intérieure bois) : Entreprise KLEINHENNY PIERRE : 30 000,00 € HT, soit 35 880,00 € TTC.
- Lot 11 (Sols collés) : Entreprise SCHNECK ERIC : 28 942,48 € HT, soit 34 615,21 € TTC.
- Lot 12 (Parquet) : Entreprise SINGER : 5 583,84 € HT, soit 6 678,27 € TTC
- Lot 13 (Peinture intérieur extérieur) : Entreprise PEINTURES REUNIES : 49 568,07 € HT, soit 59 283,41 € TTC.
- Lot 14 (Electricité – Gestion des accès) : Entreprise ALSACOM : 185 000,00 € HT, soit 221 260,00 € TTC.
- Lot 15 (Sanitaire – Chauffage – Pompe à chaleur) : Entreprise VONTHRON : 380 000,00 € HT, soit 454 480,00 € TTC.
- Lot 16 (Panneaux photovoltaïques) : Entreprise VINCENTZ : 226 380,00 € HT, soit 270 750,48 € TTC.
- Lot 17 (Bardage) : Entreprise SCHOENENBERGER : 132 660,00 € HT, soit 158 661,36 € TTC.
- Lot 18 (Puits de captage et de rejet) : Entreprise FORALEST : 38 470,20 € HT, soit 46 010,36 € TTC.
- Lot 19 (Cloisons mobiles) : Entreprise TERTIA SOLUTIONS : 36 700,00 € HT, soit 43 893,20 € TTC.
- Lot 20 (Clôture – Portail) : Entreprise WUNSCHHEL : 18 606,00 € HT, soit 22 252,78 € TTC.
- Lot 21 (Chape) : Entreprise BITZBERGER : 26 000,00 € HT, soit 31 096 € TTC.

Total : 2 651 790,59 € HT, soit 3 171 541,54 € TTC.

Le Conseil en prend acte.

7. Zone Industrielle Koechlin :

7.1. Archéologie préventive :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président donne connaissance au Conseil de la lettre de la Direction régionale des affaires culturelles à Strasbourg nous informant de la non-prise en charge par le Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (PAIR) du diagnostic archéologique. Ce sera l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) à Dijon qui en a été chargée.

7.2. Actes spéciaux de sous-traitance EUROVIA & HUBER et Cie Electricité :

M. Patrice WALTISPERGER, Vice Président présente ce point.

SOGEA EST a été déclarée adjudicataire des travaux de viabilisation de cette partie de zone pour un montant de 638 170,35 € TTC. Les crédits sont inscrits au budget primitif 2009.

Sogea Est propose à ce stade des travaux deux sous-traitants avec paiement direct : Eurovia pour la partie voirie pour un montant de 239 119,53 € TTC et Huber & Cie pour la partie réseaux secs avec un montant de 34 481,87 € TTC.

Le Conseil, après avoir reçu les explications par MM. le Président et M. Waltisperger, après en avoir délibéré, accepte ces deux entreprises en tant que sous-traitantes à paiement direct et autorise M. le Président à signer les documents à intervenir.

7.3. Ligne de trésorerie :

M. Patrice WALTISPERGER Vice président propose au Conseil communautaire de souscrire une ligne de trésorerie afin de garantir la prise en charge par notre collectivité des travaux de viabilisation de cette partie de la Z.I.K.. Cette mesure est nécessaire pour que M. le Préfet puisse établir l'arrêté autorisant la vente des terrains viabilisés avant la fin proprement dit des travaux de viabilités. Cela permettra la vente de terrains dès à présent en cas de demande.

Le Conseil communautaire, après délibération, charge M. le Président de solliciter des offres auprès de différents établissements bancaires.

8. Conseil de développement – désignation des membres pour la période 2009-2012 :

M. le Président rappelle à l'assemblée que le Conseil de développement du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon vient à échéance le 31 mars prochain. De nouveaux membres doivent donc être désignés par les partenaires du Syndicat Mixte du Pays.

Pour ce faire, les communes de la Communauté de communes « Essor du Rhin » ont été sollicitées par courriel dès le 29 janvier 2009 par cette dernière afin de faire des propositions pour la nouvelle période 2009-2012.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, valide la liste des personnes proposées pour la transmettre au Syndicat mixte du Pays RVGB.

Dans l'immédiat, les communes de **Fessenheim** (Mmes Fabienne Stich et Maud Boucereau, MM. Denis Ackermann, Denis Foehrlé, Jean-Luc Pierson, Pierre Rentz, Dominique Schelcher, Claude Brender, Philippe Bainier, Etienne Sigris et Alain Kueny), **Hirtzfelden** (M & Mme Marconnet, MM. Bitard Christophe, Goetz Frédéric, Sauvageot François et Mme Matter-Balp Agnès) **Munchhouse** (MM. Philippe Heid, Guy Wipf, Sylvian Waltisperger, Patrick Fantetti & Mme Marie-Odile Collin) **Roggenhouse** (Henri Masson, Joseph Oury, Eric Michelat et Mme Renner) et de **Rumersheim/le/Haut** (MM. Thierry Schelcher, Patrick Richert et Jean Goetz) ont répondu à la demande.

M. le Président a demandé aux trois communes n'ayant pas encore répondu de le faire dans les 48 heures, une réunion au syndicat mixte pour le Pays RVGB étant programmé.

9. Travaux communaux :

9.1. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif : Avenant KNOBEL :

M. Patrice WALTISPERGER Vice Président présente ce point inscrit à l'ordre du jour.

Il s'agit de travaux supplémentaires dans le cadre du marché signé avec l'entreprise KNOBEL pour un montant de 3 516 € TTC portant le marché initial de 50 522,22 € TTC à 54 038,22 € TTC. Le montant de l'avenant représentant 6,96% du marché de base, l'avis de la commission

d'appel d'offres a été demandé. Cette dernière s'est réunie en date du 23 février 2009 à 17 h et a donné un avis favorable à cet avenant.

Au regard de l'avis favorable de la Commission d'ouverture des plis, le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'avenant à intervenir. Les crédits ouverts au budget à l'article 45817 sont suffisants.

9.2. MUNCHHOUSE :

a) Aménagement du carrefour du stade – Avenant COLAS EST :

M. Philippe HEID, assesseur, présente ce point de l'ordre du jour.

Un avenant au marché de base souscrit avec l'entreprise COLAS EST est nécessaire pour un montant de 75 407,74 € TTC. Il porte le marché initial s'élevant à 694 717,66 € TTC à un montant de 770 125,40 € TTC. Il s'élève à 10,85% du marché de base. L'avis de la Commission d'ouverture des plis est de ce fait nécessaire. La Commission s'est réunie le 23 février 2009 à 17 h 30. Une suite favorable y a été donnée.

Sur la base de cet avis favorable, le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'avenant devant intervenir.

b) Aménagement du lotissement « KRAULEANDER » - Avenant COLAS EST :

M. Philippe HEID, assesseur, commente ce deuxième point relatif aux travaux confiés par la Commune de Munchhouse à l'Essor du Rhin.

Un avenant de 1 695,93 € TTC doit être pris, compte tenu de l'analyse des travaux faite en cours de chantier. Le marché de base souscrit avec l'entreprise Colas est pour un montant de 77 707,98 € TTC passe ainsi à 79 403,91 € TTC. Dans la mesure où l'avenant représente 2,18% du marché de base, l'accord de la Commission d'appel d'offres n'a pas à être sollicité. Cette dernière l'a accordé dans sa réunion du 23 février 2009 à 17 h 30.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer l'avenant avec l'entreprise Colas Est.

9.3. ROGGENHOUSE : Rue des Dahlias – convention France Télécom :

M. Henri MASSON, Vice Président, présente ce point de l'ordre du jour.

Par délibération du Conseil du 25 août 2008, le Conseil a accepté la réalisation en tant que maître d'ouvrage délégué, des travaux d'aménagement de la voirie dans la rue des Dahlias pour un coût d'objectif estimé à 70 000 € TTC.

Lors de la pose des réseaux secs, France Télécom en profite pour enfouir également ses lignes téléphoniques par notre intermédiaire. Pour ce faire, une convention entre cette instance et la Communauté de communes « Essor du Rhin » doit être établie précisant les attributions et les coûts en découlant.

Ainsi pour la partie ingénierie, un coût de 710,42 € TTC est à payer par nos soins. Pour la prestation câblage, notre participation s'élève à 598 € TTC (500 € HT).

Les crédits ouverts au budget sont suffisants à l'article 4581631.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer la convention à souscrire avec France Télécom.

10. Prochaines réunions du Bureau et du Conseil Communautaire :

M. le Président rappelle à l'assemblée les dates des prochaines réunions du Conseil, à savoir :

- 🚩 **Lundi, le 30 mars 2009 à 20 h**
- 🚩 **Lundi, le 27 avril 2009 à 20 h**
- 🚩 **Lundi, le 25 mai 2009 à 20 h**
- 🚩 **Lundi, le 29 juin 2009 à 20 h**

Toutes ces réunions seront précédées d'une réunion du Bureau à 18 heures.
Le Conseil en prend acte.

11. Divers :

11.1. Informations diverses de M. le Président :

- 🚩 Par lettre du 9.2.2009, la CAF donne connaissance du montant de la prestation de service 2008 accordé au RAM de l'Essor du Rhin, à savoir 9 548,81 €. Compte tenu d'un 1^{er} acompte déjà versé en avril 2008 de 2 864,64 €, le solde de 6 684,17 € sera prochainement payé.
- 🚩 Projet de formation des AMAT organisé par le RAM pour 12 personnes maxi en mai/juin 2009, soit 14 heures de formation sur deux jours complets pour un coût de 960,43 €. Cette formation est assurée par le Centre départemental de formation professionnelle de la Croix Rouge. Le Conseil adopte. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2009 à l'article 6184.
- 🚩 Traitement des archives communautaires : état du travail de l'archiviste mis à notre disposition par le Centre de Gestion pour la fonction publique territoriale pendant 20 jours du 6 novembre 2008 au 8 janvier 2009. A l'Essor du Rhin, il y a environ 55 ml d'archives classées dont 42 pour elle-même, 7 ml pour le GLCT, 2,40 ml pour le Syndicat Mixte des Molènes, 2,20 ml pour l'association de gestion petite enfance et 1 ml pour le SIVU du Collège – Coût de la prestation : 5 000 € (soit 20 jours à 250 €).
- 🚩 Demande du Rotary Club d'Ensisheim à l'occasion de la journée internationale de la femme du 8 mars prochain dans l'action « Une femme, une rose ». A l'instar des années précédentes, M. le Président propose l'achat de 100 roses à 1,50 € l'unité, soit 150 € au total à prendre à l'article 6232 (fêtes et cérémonies) au titre de la participation aux actions humanitaires organisées par le Rotary-Club d'Ensisheim
- 🚩 Par lettre du 6 février dernier, l'association La Maison Schoelcher – Musée de la Hardt à Fessenheim propose d'organiser une expo à l'Essor du Rhin entre le 20 avril et le 15 mai 2009 sur le thème « La Force Noire ».
- 🚩 Commission Locale d'Information (C.L.I.) pour la Centrale nucléaire de Fessenheim se réunira la 1^{ère} fois à la Préfecture le 16 mars prochain à 14 h 30.
- 🚩 Assemblée Générale des Maires du Haut-Rhin aura lieu le 14 mars 2009 de 9 h à 12 h à Rosenau.
- 🚩 Plan de relance de l'économie : M. le Sous Préfet de Guebwiller invite à une réunion d'information à la sous-préfecture le 9 mars 2009. M. Etienne SIGRIST représentera l'Essor du Rhin.
- 🚩 Traitement des ordures ménagères résiduelles : le SITDCE à Colmar nous a rendu destinataire d'un projet de cahier des charges qui prévoit une étude spécialisée ayant pour objectif de constituer un outil d'analyse, de débat et d'orientation de la gestion des déchets. A son terme, elle permettra l'établissement d'un programme d'opération à réaliser. Outre les remarques que nous sommes invités à faire, il s'agit également de désigner un représentant de l'Essor du Rhin au sein du Comité de pilotage mis en place. M. André ONIMUS se propose d'y aller. Le Conseil adopte.

- 🇫🇷 Mission locale des Jeunes pour l'insertion sociale et professionnelle a fait parvenir les statistiques de fréquentation – année 2008 – de la permanence qui s'est tenue dans nos locaux. Il y a eu 139 contacts – 175 propositions ont été faites et 25 personnes ont pu être placées et réorientées.

11.2. Tour de table :

M. Pierre ENGASSER fait le compte rendu de la réunion de l'AFDI à laquelle il a participé à Rouffach. Il s'agit d'une association qui aide au développement de certains pays africains, plus spécialement le Mali. Certaines communautés de communes, communes ont déjà donné une suite favorable à la demande d'aide financière de cette association. Le procès-verbal de la réunion nous parviendra pour une décision ultérieure.

M. Henri MASSON informe le Conseil que la formation SIG a été effectuée. Une demande de la commune de Fessenheim porte sur une meilleure sécurisation de consultation du site afin de protéger les données cadastrales. Un mot de passe spécial devrait être créé afin que certaines données confidentielles ne soient pas accessibles par le tout public.

M. Eric MICHELAT rend compte à l'assemblée de la tenue de l'assemblée générale de l'association « Les Professionnels de la Hardt » le 17 février dernier. Constat : il y a une baisse d'activités, de moins en moins de gros chantiers pour les entreprises. Il espère que cela va redémarrer. La visite de M. le Secrétaire Général de l'UMP, Xavier BERTRAND s'est bien passé. Les questions des artisans et commerçants dans la salle ont obtenu réponse.

Mme Agnès KIEFFER : Une sortie théâtre est programmée pour le 1^{er} mars 2009 – 52 inscrits à ce jour – 1300 invitations avaient été lancées.

D'autre part, le résultat au questionnaire envoyé aux jeunes sera analysé le 27 février 2009.

M. Jean GOETZ dit qu'il est d'avis qu'une réflexion quant à l'avenir du Conseil de développement au sein du Pays doit être engagée. Il fait état au passage de la dynamique de ce Conseil. Il a également cité l'aménagement et le développement durable dans le SCOT RVGB où plusieurs commissions travaillent dans des domaines variés tel que environnement, économie, urbanisme et transport...

M. André Onimus intervient pour informer le Conseil de la tenue d'un séminaire (SCOT) qui a eu lieu le 19.2.2009. Un autre est programmé pour le 17.3.2009. Par ailleurs, au Comité directeur du SCOT RVGB du 12 mars prochain, le site Internet sera présenté.

Le site Internet de l'Essor du Rhin sera présenté avant la séance du Conseil communautaire du 30.3.2009 à 19 heures 30.

M. Denis RUSCH informe l'assemblée que 154 T d'ordures ménagères résiduelles ont été collectées en janvier 2009.

M. Christophe BITARD, nouveau délégué, remercie l'assemblée de l'accueillir. Il souhaite que lui soit transmis la liste des commissions et comités consultatifs.

A la question posée par **Mme Agnès MATTER-BALP** au sujet des composteurs, il est répondu que la commande vient d'être passée et que la livraison interviendra début mars 2009.

M. Frédéric GOETZ donne connaissance au conseil de l'organisation d'une réunion d'information à Ebersheim (Bas-Rhin) – thème : désherbants chimiques. M. André Onimus intervient pour demander que les pistes cyclables soient nettoyées pour le printemps.

M. Etienne SIGRIST informe l'assemblée de l'organisation de la visite de deux piscines à Kaysersberg et à Sélestat le 26 février prochain. Les participants sont invités à se faire connaître.

M. Florent OTT souhaite connaître les soutiens que l'Essor du Rhin apporte aux associations et aux jeunes et si les jeunes sont au courant de ces aides.

M. Patrice WALTISPERGER fait part aux délégués qu'il est d'accord sur le principe de la demande de M. HEITZ et Mme Sylvie KRUGMANN sollicitant leur adhésion au Comité consultatif économique. Une réunion de cette commission est d'ailleurs programmée au courant du mois de mars. Il fait également état de sa participation à l'assemblée générale de l'association « Les Professionnels de la Hardt » qui a eu lieu. Il a adressé ses remerciements à ses membres pour l'animation assurée et plus spécialement au dernier Salon. Il les encourage à trouver des actions tout au long de l'année et cite leur participation à la Fête de l'Amitié à Fessenheim en juin prochain.

M. Alexis MARGRAFF, trésorier public, intervient pour informer l'assemblée de la possibilité donnée à tout contribuable ou redevable de venir le trouver en cas de problème de trésorerie, des délais de paiement peuvent être accordés. Il existe une cellule relative aux attributions de prêts au niveau départemental. Il faut s'adresser à la Trésorerie Générale du Haut-Rhin à Colmar.

M. Maurice ZIMMERLE rappelle aux communes qu'elles ont la possibilité, dans le cadre de la relance de l'économie, d'obtenir le remboursement anticipé de la TVA 2008 dès 2009 dans la mesure où l'engagement des communes porte sur la réalisation de travaux en 2009 supérieurs d'au moins un euro à la moyenne des dépenses constatées de 2004 à 2007 inclus. Une délibération du Conseil municipal doit être prise dans le sens de cet engagement et la signature d'une convention avec l'Etat doit être réalisée.

Plus aucune autre intervention n'étant demandée, M. le Président clôt la séance à 22 h 20 en remerciant plus particulièrement la presse de sa présence et en invitant ses collègues au verre de l'amitié.

Les membres présents :

Le Président :

André ONIMUS

Le Vice Président :

Pierre ENGASSER

Le Vice Président :

Frédéric GOETZ

Bernard BRUN

Agnès MATTER-BALP

Le Vice Président :

Etienne SIGRIST

Le Vice Président :

Henri MASSON

Jean-Marc LOEWERT

François WASSMER

Christophe BITARD

Le Vice Président :

Patrice WALTISPERGER

Le Vice Président :

Agnès KIEFFER

François BERINGER

Pierre RENTZ

Philippe HEID

Cyrille LHUILLIER

Cédric LEPAUL

Eric MICHELAT

Jean GOETZ

Florent OTT

Absents excusés : Mme Fabienne STICH et M. Mario HEGY

Y assistait par ailleurs : M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Invité par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim excusé

Personnel présent : MM. Thomas GRUNENWALD –Denis RUSCH et Maurice ZIMMERLE